

Le Mot du Maire

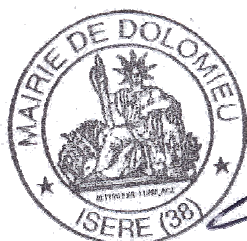
Je voudrais avant tout, remercier mon adjointe Laurence GARAMBOIS et sa commission pour le travail accompli à travers ce guide pratique.

Comme l'indique son nom, ce guide se veut être un outil au service des habitants de notre commune.

Présenté dans une pochette contenant des fiches thématiques, il présentera l'avantage de ne jamais être obsolète. Des mises à jour périodiques se feront en fonction de l'évolution des éléments.

Nous avons la chance d'habiter un village calme, de caractère, dans un environnement exceptionnel, dont les besoins sont couverts par les commerçants et les artisans, et l'animation par nos nombreuses associations.

Son histoire est riche de personnages célèbres, construisons ensemble son avenir.



Le Maire,

Patrick BOURDARET

Dolomieu



- ◆ Nombre d'habitants : 2812
- ◆ Superficie : 13,32 km²
- ◆ Altitude maximale : 454 mètres
- ◆ Nombre de Kilomètres, à vol d'oiseau :
 - Nord → Sud : 4.3 km
 - Ouest → Est : 7 km
- ◆ Nombre d'élèves dans les écoles :
 - ◆ Élémentaire : 200
 - Maternelle : 119
 - Privée : 75
- ◆ Nombre d'agriculteurs : 3
- ◆ Nombre d'artisans : ≈ 60
- ◆ Nombre de commerçants : 12

UN PEU D'HISTOIRE

- ◆ **Déodat GRATET de DOLOMIEU - né à Dolomieu**, le 23 juin 1750, mort le 28 novembre 1801.
Géologue et minéralogiste– Chevalier de Malte et célèbre géologue du XVIII^e siècle, donna son nom à une roche, la « dolomie » et plus tard à une région d'Italie : « Les Dolomites ».

- ◆ **Élie CARTAN né à Dolomieu**, le 9 avril 1869, mort le 6 mai 1951.
Fils de maréchal ferrant, il parvint à faire des études jusqu'à l'École Normale Supérieure, pour devenir un mathématicien de renom.

- ◆ **Émile SIMONOD né à Dolomieu**, le 21 décembre 1893, mort le 4 avril 1977.
Céramiste et peintre, Émile Simonod était aussi musicien et maniait la rime avec un égal talent.

- ◆ **François CUZIN né à Dolomieu**, le 15 août 1914, mort le 19 juillet 1944.
Il est né dans la maison de son oncle, Élie Cartan. Il suivit de brillantes études avant d'être reçu premier au concours d'entrée à l'École Normale Supérieure, pour en sortir deuxième, agrégé de philosophie. Il a servi son pays dans les moments les plus noirs de l'histoire : résistant lors de la seconde guerre, il mourra sous la torture des nazis.

JUMELAGE le 31 OCTOBRE 2005 **AGORDO (Italie) - DOLOMIEU (France)** (extrait du Pacte de jumelage)

La commune d'Agordo représentée par Monsieur le Maire Renzo GAVAZ et le village de Dolomieu représenté par Monsieur le Maire Patrick BOURDARET poursuivent, comme stipulé dans cet acte, l'objectif de consolider la connaissance et l'amitié entre les deux communes, dans l'esprit d'un lien Historique ayant pour protagoniste l'illustre Déodat Gratet de Dolomieu scientifique du dix-huitième siècle, considéré comme un des fondateurs de la géologie et minéralogie alpine à qui on doit la découverte de la Dolomie, dont les Dolomites tirent leur nom.

La commune d'Agordo et la commune de Dolomieu, s'engagent à unir leurs efforts pour promouvoir, dans le cadre de leurs compétences, des relations d'amitié stables et de longue durée, et pour apporter leur propre contribution, dans le cadre des projets d'échange entre les deux pays.

Mairie

Place Déodat Gratet
38110 DOLOMIEU

Tél. 04 74 88 01 76
Fax. 04 74 83 93 11

Courriel : mairie@dolomieu.fr
Site Internet. www.dolomieu.fr

Horaires d'ouverture de la mairie		
Lundi	8h30-12h	13h30-16h30
Mardi	8h30-12h	Fermé
Mercredi	8h30-12h	Fermé
Jeudi	8h30-12h	13h30-16h30
Vendredi	8h30-12h	13h30-16h30
Samedi	8h30-12h	

Les services			
ACCUEIL Secrétariat	Céline MARGERIT	secretariat.mairie@dolomieu.fr	04 74 88 01 76
Secrétaire Principale	Pascale VUILLERMET	mairie@dolomieu.fr	04 74 83 99 43
Secrétaire Adjointe	Marie-Jo BONNIN	mj.bonnin@dolomieu.fr	04 74 83 99 50
Service Communication	Caty FORAIT	communication@dolomieu.fr	04 74 83 99 52
Service Technique	Christian RIVIER	technique@dolomieu.fr	04 74 83 99 54
Service Cantine	Florence PELLIN	cantine@dolomieu.fr	04 74 88 99 46
Service Enfance	Séverine SENECHAL	dolominots@dolomieu.fr	04 74 80 60 52
Bibliothèque	Nelly NOIR	bibliotheque@dolomieu.fr	04 74 33 05 17

Les Adjoints et leur commission			
Voirie - Sécurité - Restaurant scolaire	Edouard REYTER	edouard.reyter@dolomieu.fr	04 74 83 99 53
Finances	Didier REY		
Travaux - Bâtiments neufs - Urbanisme	Jean-Claude LABROSSE	jc.labrosse@dolomieu.fr	04 74 83 99 51
Affaires sociales - Sport - Culture - Loisirs - Citoyenneté	Nicole MAS	nicole.mas@dolomieu.fr	04 74 83 99 57
Communication - Environnement - Développement durable - Affaires scolaires	Laurence GARAMBOIS	laurence.garambois@dolomieu.fr	04 74 83 99 58

PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL



Sont absents sur la photo : Laurence Garambois, Cyrille Ferrand, Daniel Grignon, Didier Fremy, Didier Rey



Le Maire,
Patrick BOURDARET

LES ADJOINTS



Édouard REYTER

Commission
Voirie - Sécurité

*R.Cotte - D.Moulin.
S.Mondaine - A.Blachère.
M.Mougeot - H.Issartel.
A.Aberlin*



Didier REY

Commission
Finances

*E.Reyter - N.Mas.
A.Blachère - D.Frémy.
G.Guillaud - C.Ferrand*



Jean-Claude LABROSSE

Commission
Travaux - Bâtiments
neufs - Urbanisme

*D.Moulin - S. Mondaine.
G. Guillaud
M. Guignard - A.Béjuit.
C.Ferrand - A.Aberlin*



Nicole Mas

Commission
Affaires sociales
Sport - Culture
Loisirs - Citoyenneté

*R.Cotte - E.Blanc
A.Blachère - M.Mougeot
S.Costa - S.Mondaine
Q.Montbel- A.Aberlin
A.Béjuit*



Laurence GARAMBOIS

Commission
Communication
Environnement
Développement durable
Affaires scolaires

*E.Blanc -
D.Janin-adoux
H.Issartel - A.Béjuit
D.Grignon*

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Robert
COTTE**



**Denis
MOULIN**



**Eric
BLANC**



**Dominique
JANIN-GADOUX**



**Sylvie
MONDAINE**



**Anne
BLACHERE**



**Michel
MOUGEOT**



**Quentin
MONTBEL**



**Henri
ISSARTEL**



**Didier
FREMY**



**Gabriel
GUILLAUD**



**Maurice
GUIGNARD**



**André
BEJUIT**



**Daniel
GRIGNON**



**Sylvie
COSTA**



**Cyrille
FERRAND**



**André
ABERLIN**

La Communauté de Communes Les Vallons de la Tour

www.lesvallonsdelatour.fr

La CCVT en chiffres :

- ◆ 10 communes
- ◆ 24 000 habitants
- ◆ 9775 hectares

Rappelons que les communautés de communes ont été mises en **place par les communes, pour les communes**, afin de faire ensemble ce que l'on aurait des difficultés à faire seul.

Dix communes au cœur du Nord-Isère

Le bureau est composé d'un Président et de 9 Vice-présidents

Président,	Pascal PAYEN	SAINT DIDIER DE LA TOUR
1 ^{er} Vice-Président	Alain RICHIT	LA TOUR DU PIN
2 ^{ème} Vice-Président	Robert MAGNE	SAINT CLAIR DE LA TOUR
3 ^{ème} Vice-Président	Marie-Christine FRACHON	ROCHETOIRIN
4 ^{ème} Vice-Président	Joël BOURDIC	CESSIEU
5 ^{ème} Vice-Président	Hugues SCHIAVO	FAVERGES DE LA TOUR
6 ^{ème} Vice-Président	Bruno VIVIER-MERLE	ST JEAN DE SOUDAIN
7 ^{ème} Vice-Président	Didier FREMY	DOLOMIEU
8 ^{ème} Vice-Président	Jean GALLIEN	LA CHAPELLE DE LA TOUR
9 ^{ème} Vice-Président	Laurent MICHEL	LE PASSAGE



Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Dolomieu-Montcarra

232 rue du Stade - 38890 MONTCARRA

Tél. 04.74.92.40.28 fax. 04.74.92.55.59 Courriel : sie.montcarra@wanadoo.fr

(Tél. astreinte : 04.74.92.47.62)

Président : Monsieur Gérard GUICHERD

Vice-Présidents : Madame Marie-Christine FRACHON, Messieurs Patrick FERRARIS, André MARTIN, Edouard REYTER, Christophe CARRAS.

Directeur : Monsieur Albert BUISSON

Services de l'Eau et de l'Assainissement : 19 communes adhérentes
Chacune étant représentée par deux délégués titulaires (et deux suppléants)

Cessieu (« Le Bois »)	La Chapelle de La Tour *	Dolomieu
Faverges de la Tour	Montcarra	Montceau
Rochetoirin	Saint-Chef	Saint Jean de Soudain *
Saint Sorlin de Morestel	Salagnon	Sermerieu
Soleymieu	La Tour du Pin (partie haute) *	Thuellin
Trept	Vasselin	Vézeronce-Curtin
Vignieu		

♦ La Communauté de Communes Les Vallons de la Tour exerce la compétence
« Assainissement » pour ces trois communes.

Pour DOLOMIEU, les deux délégués titulaires sont MM. Edouard REYTER et Robert COTTE
et les deux délégués suppléants Madame Dominique JANIN-GADOUX et M. Denis MOULIN

INFOS PRATIQUES :

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h. à 12h. et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

Ouverture de la Régie de Recettes : le mardi et le jeudi de 9h. à 12h. et de 13h. à 16h.30

Pour souscrire un abonnement : Contacter le Syndicat (téléphoner, venir ou écrire)

Pour résilier un abonnement : Écrire au Syndicat en précisant les quatre points suivants :

Date du départ

Relevé du compteur

Nouvelle adresse

Coordonnées du nouvel abonné ou du propriétaire

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Carte d'identité

POUR UNE PREMIERE DEMANDE (majeur)	POUR UN RENOUELEMENT
◆ un passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans	◆ L'ancienne carte nationale d'identité plastifiée périmée depuis moins de 2 ans
◆ 2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35 mm x 45 mm) Norme ISO	◆ 2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35 mm x 45 mm) Norme ISO
◆ Justificatif de domicile ou de résidence (de moins de 3 mois)	◆ Justificatif de domicile ou de résidence (de moins de 3 mois)
◆ Autres pièces à produire en cas d'utilisation de deuxième nom (nom de l'époux, nom de l'autre parent)	◆ Autres pièces à produire en cas d'utilisation de deuxième nom (nom de l'époux, nom de l'autre parent)
◆ Si vous ne possédez pas de passeport, produire un extrait d'acte de naissance avec filiation	◆ Si votre carte d'identité est périmée depuis plus de 2 ans, produire un extrait d'acte de naissance avec filiation
◆ Si l'acte de naissance présenté ne suffit pas pour démontrer la nationalité française : un justificatif de nationalité française (sauf si le demandeur est né en France et que l'un de ses parents est né en France)	◆ Justificatif de nationalité française (sauf si le demandeur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France)

Passeport biométrique

L'utilisateur doit se rendre dans une mairie équipée d'une machine (appelée « Station ») permettant l'enregistrement des demandes de passeport. La plus près de Dolomieu est, la Tour du Pin.

Pièces justificatives à produire

- ◆ 2 photos d'identité norme ISO
- ◆ Justificatif de domicile (- de 3 mois)
- ◆ Carte nationale d'identité en cours de validité
- ◆ Justificatif de nationalité française, sauf si le demandeur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France.
- ◆ Un extrait d'acte de naissance avec filiation ou une copie intégrale d'acte de naissance si votre carte d'identité est périmée depuis plus de 2 ans.
- ◆ Pour un renouvellement, les mêmes pièces vous sont demandées ainsi que votre ancien passeport.

Timbres fiscaux	86 € Adultes
17 € - de 15 ans	42 € + de 15 ans
<i>Les photos sont à produire par vous.</i>	

Autorisation de sortie du territoire pour un mineur de nationalité française

↳ **A savoir** : l'autorisation de sortie du territoire ne comporte pas de photo d'identité. Elle n'a de valeur que présentée avec la carte d'identité.

Pièces à fournir

- ◆ La personne détentrice de l'autorité parentale doit fournir sa pièce d'identité.
- ◆ La carte nationale d'identité (en cours de validité) du mineur.
- ◆ Un justificatif de domicile récent.
- ◆ Le livret de famille.
- ◆ Éventuellement, la décision de justice (jugement de divorce ou de séparation) statuant sur l'exercice de l'autorité parentale.

Copie intégrale d'Acte de naissance

A demander dans la mairie de votre lieu de naissance. Elle peut être délivrée sur place ou par correspondance (joindre une enveloppe timbrée à votre nom et adresse). La demande peut également être faite en ligne. Indiquer le nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées), prénoms et date de naissance de l'intéressé(e) et les noms et prénoms des parents.

Copie intégrale d'Acte de mariage

A demander dans la mairie du lieu du mariage. Elle peut être délivrée sur place ou par correspondance (joindre une enveloppe timbrée à votre nom et adresse). La demande peut également être faite en ligne. Indiquer les noms, prénoms des conjoints et la date du mariage ainsi que les noms et prénoms des parents.

Copie d'Acte de décès

A demander dans la mairie du lieu où a été dressé l'acte, ou du dernier domicile du défunt

Indiquer le nom, prénoms du défunt et la date du décès

Elle peut être délivrée sur place ou par correspondance (joindre une enveloppe timbrée à votre nom et adresse)

Le nouveau certificat d'immatriculation (ex-carte grise)

A partir du 15 avril 2009, un numéro d'immatriculation est attribué définitivement au véhicule neuf, de sa première mise en circulation jusqu'à sa destruction, par un système informatique centralisé (les véhicules d'occasion sont concernés depuis le 15 octobre 2009)

Le propriétaire d'un véhicule à moteur, d'une remorque (dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 500 kg) ou d'une semi-remorque, qui souhaite le mettre en circulation pour la première fois, doit faire établir un certificat d'immatriculation (ex carte grise) sous peine d'amende (contravention de 4^{ème} classe : 135 €)

Le propriétaire n'aura plus à changer la carte grise en cas de changement de domicile. Il devra cependant signaler la nouvelle adresse : il recevra alors par voie postale une étiquette autocollante mentionnant son nouveau domicile et l'apposera simplement sur son certificat d'immatriculation.

Pour les véhicules neufs vendus par les professionnels, les usagers pourront faire leur demande de certificat d'immatriculation auprès de professionnels habilités (vendeurs, garagistes, concessionnaires...) qui prendront en charge les démarches ou en préfecture.

Pour les véhicules d'occasion, les usagers pourront faire leur demande de certificat d'immatriculation chez un professionnel habilité ou bien en Sous-préfecture.

Le demandeur recevra sa carte avec le numéro définitif par courrier sous pli sécurisé (courrier suivi remis contre signature) dans un délai d'environ 1 semaine.

Pour lui permettre de circuler immédiatement, le professionnel ou la préfecture lui remettra un certificat provisoire d'immatriculation (CPI) comportant le numéro définitif, dès le paiement des taxes, lui permettant de circuler sur le territoire national.

Inscription sur les listes électorales

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office. Les fichiers permettant cette inscription pouvant toutefois être incomplets, il est préférable de se renseigner en mairie.

Pour s'inscrire, il est demandé :

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année. Pour pouvoir voter l'année suivante, il faut s'inscrire avant le 31 décembre.

Déclaration chiens dangereux

Loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens susceptibles d'être dangereux.

Rappelons que les propriétaires de chiens de catégorie I et II doivent être titulaires, avant le 31 décembre 2009, d'un « permis de détenir » un chien dangereux, délivré par le maire.

Ce permis sera délivré après dépôt de la demande accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- Identification du chien.
- Vaccination antirabique du chien en cours de validité
- Certificat vétérinaire de stérilisation des chiens mâles et femelles de la première catégorie (chiens dits d'attaque)
- Assurance responsabilité civile du propriétaire du chien ou de celui qui le détient, pour les dommages causés aux tiers par l'animal.
- D'une « évaluation comportementale » du chien, faite entre 8 et 12 mois (les évaluations faites sur des chiens plus jeunes permettent d'obtenir un permis provisoire) : les dates limites de réalisation de l'évaluation sont le 21 décembre 2008 pour la catégorie I et le 21 décembre 2009 pour la catégorie II.
- D'une « attestation d'aptitude » du propriétaire ou du détenteur du chien. La date limite d'obtention de cette attestation d'aptitude est fixée au 31 décembre 2009.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous connecter :

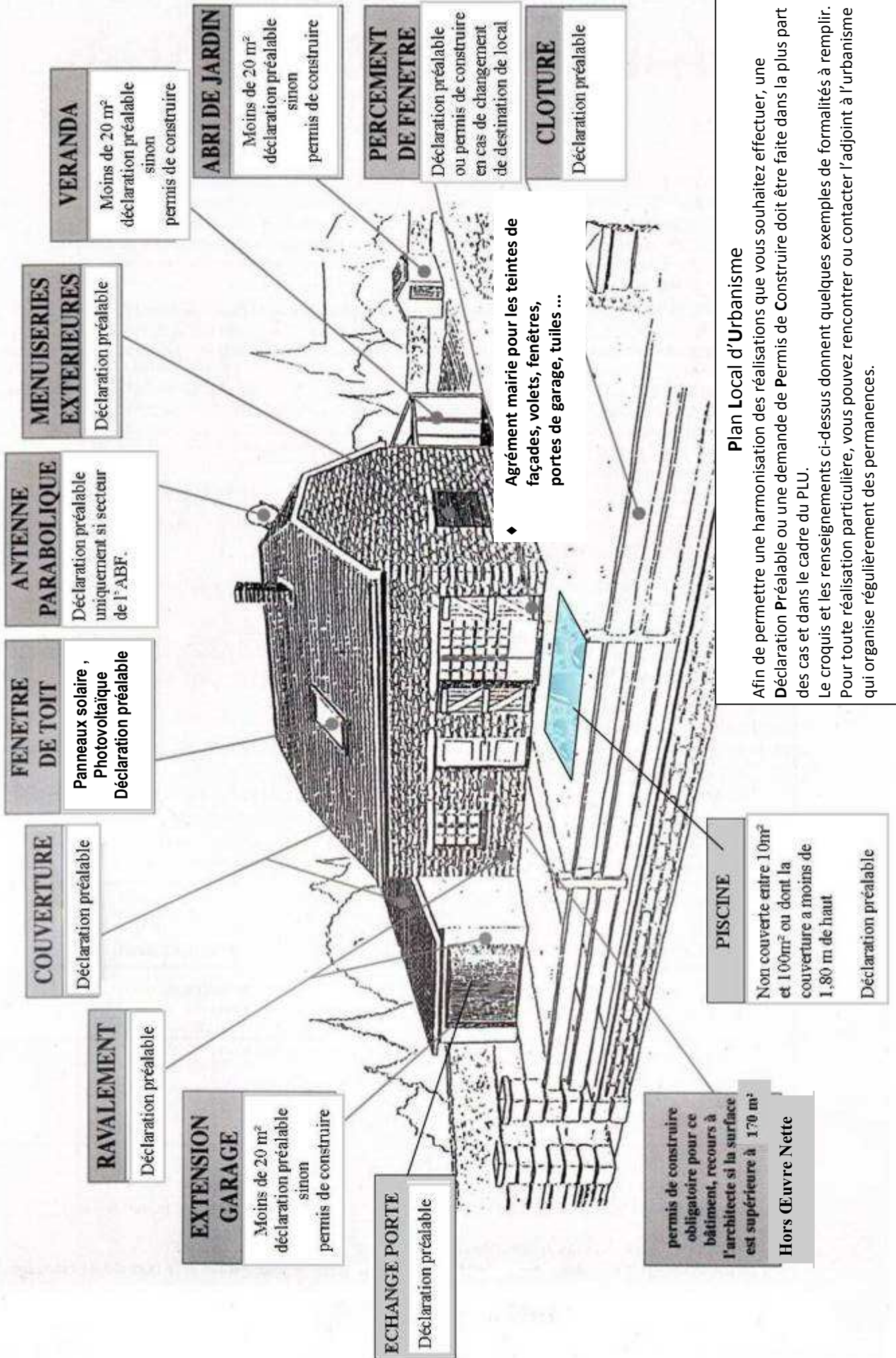
PREFECTURE DE L'ISERE

www.isere.pref.gouv.fr

- Sécurité
- Sécurité publique
- Chiens dangereux

SERVICE PUBLIC

<http://vosdroits.service-public.fr>



VERANDA
Moins de 20 m²
déclaration préalable
sinon
permis de construire

**MENUISERIES
EXTERIEURES**
Déclaration préalable

**ANTENNE
PARABOLIQUE**
Déclaration préalable
uniquement si secteur
de l'ABF.

**FENETRE
DE TOIT**
Panneaux solaire,
Photovoltaïque
Déclaration préalable

COUVERTURE
Déclaration préalable

RAVALEMENT
Déclaration préalable

**EXTENSION
GARAGE**
Moins de 20 m²
déclaration préalable
sinon
permis de construire

ECHANGE PORTE
Déclaration préalable

ABRI DE JARDIN
Moins de 20 m²
déclaration préalable
sinon
permis de construire

**PERCEMENT
DE FENETRE**
Déclaration préalable
ou permis de construire
en cas de changement
de destination de local

CLOTURE
Déclaration préalable

◆ Agrément mairie pour les teintes de
façades, volets, fenêtres,
portes de garage, tuiles ...

PISCINE
Non couverte entre 10m²
et 100m² ou dont la
couverture a moins de
1,80 m de haut
Déclaration préalable

permis de construire
obligatoire pour ce
bâtiment, recours à
l'architecte si la surface
est supérieure à 170 m²
Hors Œuvre Nette

Plan Local d'Urbanisme
Afin de permettre une harmonisation des réalisations que vous souhaitez effectuer, une
Déclaration Préable ou une demande de **Permis de Construire** doit être faite dans la plus part
des cas et dans le cadre du PLU.
Le croquis et les renseignements ci-dessus donnent quelques exemples de formalités à remplir.
Pour toute réalisation particulière, vous pouvez rencontrer ou contacter l'adjoint à l'urbanisme
qui organise régulièrement des permanences.

Les écoles

École élémentaire Élie Cartan	Place Déodat Gratet	Directeur Monsieur Louis DARIER	◆ 04 74 83 91 22
École maternelle Charles Perrault	Rue du Château	Directrice Madame Tatiana MORALES	◆ 04 74 83 92 06
École privée des Forges	95 rue des Forges	Directrice Madame Nadège SALVI	◆ 04 74 88 05 80
Lycée Élie Cartan	Rue de la Libération 38110 La Tour du Pin		◆ 04 74 97 31 55
Le collège Arc en Ciers	19 avenue Carouge 38630 les Avenières		◆ 04 74 33 99 50

Transport Scolaire

Pour tous renseignements :

Site : www.transisere.fr

L'ADMR

L'ADMR offre ses services à toute personne en difficulté.

Tél. 04 74 83 94 06

Permanences : lundi - Mercredi 10h-12h / vendredi 13h30-15h30

E-mail : admassociation@aol.com

Salle des Fêtes

La salle des fêtes est réservée pour les manifestations, dîners dansants, conférences, spectacles. Elle peut être utilisée par les associations de Dolomieu, qu'elles soient culturelles, de danse, de théâtre, etc. ainsi que par les groupes scolaires. Chaque demande est examinée par une commission présidée par le Maire.

	Salle 200 m ²	Salle 400 m ²	Salle 600 m ²
CAUTION	1000 € pour les salles + 300 € pour le nettoyage		
Associations locales : 3 premières manifestations sur l'année	GRATUITES		
Associations locales / Manifestations suivantes	100 €	125 €	150 €
Associations extérieures	200 €	250 €	300 €
Sociétés et professionnels locaux : La première manifestation	GRATUITE		
Sociétés et professionnels locaux : Manifestations suivantes	200 €	250 €	300 €
Sociétés et professionnels extérieurs	200 €	400 €	600 €
Familles Commune de Dolomieu pour 1 jour	150 €	225 €	300 €
Familles Commune de Dolomieu pour 2 jours de suite	250 €	325 €	400 €
Familles extérieures pour 1 jour	400 €	500 €	600 €
Familles extérieures pour 2 jours de suite	500 €	600 €	700 €
Mariages familles de Dolomieu, du vendredi 11h au lundi 8h	250 €	325 €	400 €
Forfait chauffage	80€ du 15 octobre de l'année N au 31 mars de l'année N+1 (à l'appréciation du Maire selon les conditions climatiques)		

Famille Commune Dolomieu : le demandeur habite la Commune

Mariage famille Commune Dolomieu : un des deux mariés, le père ou la mère d'un marié habite la Commune.

Salle de réunions

La salle de réunions, à côté de la mairie se loue également pour les fêtes de famille, présence impérative d'adultes.

- Pour un apéritif : 22.87 €
- Pour un repas : 50.00 €
- Caution de : 304.90 €

Action Jeunes

- ◆ De 11 à 17 ans - au local Dolo'Minots situé rue du Stade
- ◆ Le vendredi de 18h à 19h30 et certains samedis après-midi pour les sorties
- ◆ L'inscription s'effectue auprès de Séverine SENECHAL au 06 68 73 63 85
- ◆ Adhésion de 10 € pour l'année scolaire (du 01/09 au 31/08)
- ◆ Forfait de 5 € par sortie ou activité

Accueil de loisirs

Directrice : Séverine SENECHAL
04 74 80 60 52
06 68 73 63 85
dolominots@dolomieu.fr

- ◆ De la scolarisation de l'enfant à ses 12 ans.

Modalités d'inscriptions :

- ◆ Le mercredi : journée ou matin ou après-midi avec ou sans le repas
- ◆ Les petites vacances : minimum 2 jours par semaine
- ◆ Les grandes vacances : 4 jours par semaine

**Vous trouverez le règlement, les fiches d'inscription, ainsi que le programme mensuel sur le site de Dolomieu : www.dolomieu.fr
Ou à l'accueil de la mairie.**

Tarifs à compter du 01/01/2011

Q.F en Euros	Allocataire CAF prix journée en Euros
- 500	8.50 €
501 à 700	10.00 €
701 à 900	12.00 €
901 à 1200	12.50 €
1201 à 1500	13.00 €
1501 à 1800	13.50 €
1801 à 2000	14.50 €
+ 2000	15.00 €
Dégressivité des tarifs : 5% pour le 2 ^{ème} enfant et 10% pour les suivants.	
Sorties : 5.50 € par semaine et par enfant, l'été uniquement	

Tarifs au 1^{er} février 2011

- ◆ 3.36 € le repas pour les enfants
- ◆ 4.10 € le repas pour les adultes
- ◆ Un planning mensuel ou annuel est à votre disposition à la mairie.
- ◆ **Les modalités d'inscriptions sont sur le règlement qui est également à votre disposition à l'accueil de la mairie et sur le site Internet ☎ 04 74 83 99 46 Courriel : cantine@dolomieu.fr**

Cantine scolaire

Garderie périscolaire

A compter du 1^{er} février 2011

L'accueil d'un enfant à la garderie ne peut se faire qu'après l'acceptation du règlement et l'inscription sur le planning.

- ◆ Le matin de 7h30 à 8h20 coût : 0.58 € / famille
- ◆ Le soir de 16h20 à 18h coût : 1.16 € / famille
- ◆ Une facture sera établie tous les 2 mois à terme échu.

☎ 04 74 88 04 39

**Aujourd'hui une « Aide aux devoirs » est dispensée aux enfants,
Les lundis et jeudis, et ceci tant que des bénévoles donneront de leur temps.**

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Compte tenu de la mise en réseau de toutes les médiathèques de la communauté de communes, nouveaux tarifs et nouveaux règlements au 1^{er} janvier 2011 pour les dolomois.

◆ La cotisation famille s'élève à 12 € / an	⇒ Mardi de 16h - 18h30
◆ Pour 1 jeune jusqu'à 18 ans : Gratuit	⇒ Jeudi de 16h - 18h30
◆ Pour 1 adulte + 18 ans : 8 €	⇒ Samedi de 10h - 12h
☎ 04 74 33 05 17	Courriel : bibliotheque@dolomieu.fr

Le C.C.A.S.

Le portage des repas

Les personnes âgées, handicapées, ou en situation de dépendance peuvent en faire la demande et bénéficier des livraisons des repas du lundi au dimanche - livraison du lundi au vendredi (*les vendredis livraison des repas du samedi et du dimanche*).

Les personnes règlent au C.C.A.S. leur participation en fonction de leurs revenus.

<i>Personne seule</i>	<i>Couple</i>	<i>Participation financière</i>
<i>Revenus mensuels</i>	<i>Revenus mensuels</i>	
- de 1000 €	- de 1 500 €	5.10 €
De 1 001 à 1 300 €	De 1 501 à 2 000 €	5.60 €
De 1 301 à 1 600 €	De 2 001 à 2 500 €	6.11 €
De 1 601 à 1 900 €	De 2 501 à 3 000 €	7.14 €
+ de 1901	+ de 3001	8.15 €

La téléalarme

Un service d'assistance et de secours pour toute personne dont l'autonomie est fragilisée.

Coût : 32 €/mois

Aide du C.C.A.S. : Une aide de 12.20 € par mois est accordée aux personnes disposant d'un appareil téléalarme, sous condition **d'être non imposable** et de ne pas bénéficier de l'aide téléalarme au titre de l'A.P.A. (Allocation Personnalisée à l'Autonomie).

Le colis de Noël

- ◆ Avoir 70 ans et plus
- ◆ Être propriétaire de biens fonciers sur la commune ou être locataire de sa maison d'habitation
- ◆ Être inscrit sur les listes électorales

Le repas annuel du C.C.A.S.

Organisation par le C.C.A.S. et l'aide précieuse des bénévoles, d'un repas annuel, avec animation. Les conditions de participation sont les mêmes que pour le colis de Noël.

ENVIRONNEMENT

A Dolomieu, « je trie » : pour tout renseignement **SICTOM Morestel 04 74 80 10 14**

Les sacs jaunes sont en mairie.
Nous vous demandons de vous en servir exclusivement pour les cartons, boîtes et autres déchets justifiant le tri sélectif.

Nous vous demandons de ne pas prendre plus d'un paquet par famille, par mois (25 sachets par rouleau).

Les déchetteries de proximité

Le Chapelier Z.I du Chapelier Saint Jean de Soudain			Le Plateau Chemin du Leva La Chapelle de la Tour	
lundi	9h-12h15	13h45-18h	lundi	9h-12h15 13h45-18h
Mardi	FERME	FERME	Mardi	9h-12h15 13h45-18h
Mercredi	FERME	13h45-18h	Mercredi	9h-12h15 FERME
Jeudi	9h-12h15	13h45-18h	Jeudi	FERME FERME
Vendredi	9h-12h15	13h45-18h	Vendredi	9h-12h15 13h45-18h
Samedi	9h-12h15	13h45-18h	Samedi	9h-12h15 13h45-18h

Les emplacements des containers à verre et à papier

Containers à verre	Containers à papier
Parking de la Devigne La Sardinière Complexe Sportif Route du Dauphiné Route de la Frette Route de la Chapelle de la Tour	Parking de la Devigne Route de la Frette

Le bruit

(extrait de l'arrêté n°97-5126 du 31/07/97)

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, machines et matériels qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage **en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- ◆ **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- ◆ **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- ◆ **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX

SYNTHESE ARRETE 2008-11470 du 15/12/08 **portant réglementation du brûlage des déchets végétaux**

Par dérogation à l'article 84-1 du règlement sanitaire départemental, et afin de prendre en compte les contraintes locales, le brûlage du bois provenant des débroussailllements, tailles de haie ou d'arbres est autorisé uniquement en ce qui concerne les particuliers :

- Dans les communes de – 2000 habitants
- **Dans les communes de + 2000 habitants : uniquement hors agglomération (au sens du code de la route).**

Végétaux pouvant être brûlés :

- Déchets de bois suffisamment secs, produisant un minimum de fumée
- Pas d'adjonction de produits pour activer la combustion du bois
- Les déchets de végétaux (verdure pelouse) sont interdits car forte teneur en eau.

Quand le brûlage est autorisé ?

- Du 1^{er} octobre au 14 février
- Du 1^{er} mai au 14 juillet
- Après le lever du jour
- Extinction totale avant 20 heures,

Conditions de sécurité à respecter :

- Pas de gêne pour le voisinage et les usagers des axes routiers et ferroviaires
- + de 25 mètres des voies de circulation et des constructions
- + 10 mètres des lignes aériennes
- Brûlage sous la surveillance permanente d'une personne
- Interdit les jours de grand vent

DEVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise de l'énergie - Énergies renouvelables en Isère

↳ **AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENERgie)**

Centre commercial Champfleuri
BOURGOIN-JALLIEU

Tél. 04 76 23 53 50

- des renseignements info énergie par des professionnels
- une aide à la constitution de dossiers pour l'obtention de subventions ou de crédit d'impôts :

↳ **HABITAT & DEVELOPPEMENT**

permanences à La CCVT
(Communauté de Communes Les Vallons de la Tour)

22, rue de l'Hôtel de ville
38110 La Tour du Pin
04 74 97 05 79

Courriel : secretariat@lesvallonsdelatour.fr

2 lundis par mois de 9h30 à 12h (pour connaître les dates merci de contacter le secrétariat des Vallons de la Tour)

↳ **CONSEIL GENERAL DE L'ISERE**

04 76 00 38 38
www.cg38.fr

↳ **LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NORD-ISERE**

www.ccinordisere.fr

INEED Rhône-Alpes (Innovation pour l'Environnement et l'Économie Durable)

www.drome.cci.fr
04 75 78 67 28

D'autres liens :

↳ www.environnement.gouv.fr
www.notre-planete.info
www.comite21.org
www.agora21.org

LA SANTE

Médecins

Docteur André CHELOUCHE

445, chemin du Lancelot

Tél. 04 74 88 03 76

Docteur Patrick NAMBOTIN

166, rue Pilâtre de Rozier

Tél. 04 74 88 02 78

Les infirmières

Corinne PERGE - Sophie DURAND - Marie-Agnès SAVOYAT

104, chemin du Lancelot

Tél. 04 74 83 91 70

Dentiste

Dominique JAVOUREZ

9, place du Champ de Mars

Tél. 04 74 88 06 07

Pharmacie

H.YNNA & K. MARMONIER

Ouvert 6j/7

Sauf samedi après-midi des vacances scolaires

Location et achats de matériel médical
Orthopédie Phytothérapie Aromathérapie
8h30 - 12h / 14h30 - 19h

115, rue du Navan

Tél. 04 74 88 01 80

Fax. 04 74 83 94 25

Les Pompiers

Centre de secours de Dolomieu

Z.A La Bourgère

Tél. 18

Chef de centre Christian RIVIER

U R G E N C E S

- **S.A.M.U. 15**
- **Pompiers : 18 (112 avec un portable)**
- **Gendarmerie - Police secours : 17**
- **Gendarmerie La Tour du Pin : 04 74 83 57 00**
- **Centre anti-poison : 04 72 11 69 11**
Hôpital Edouard Herriot - 5, place d'Arsonval 69003 LYON
- **Urgence Hôpital de Bourgoin-Jallieu : 04 74 27 30 82**
- **Hôpital Pont-de-Beauvoisin : 04 76 32 64 32**
- **24H sur 24 MEDECINS 04 74 932 932**
18, Rue Joseph Cugnot - Bourgoin-Jallieu
- **Protection de l'enfance - Enfance en danger 119**
- **Urgences SAMU Social - prise en charge des SDF 115**
- **Urgence dentaire : 04 76 00 06 66**
Dimanches et jours fériés de 9h à 11h30
- **Urgence dépannage GDF : 0 810 433 038**
- **Urgence dépannage électricité : 0 810 333 338**

QUELQUES NUMEROS UTILES

Communauté de Communes des Vallons de la Tour

22, rue de l'Hôtel de Ville
38110 La Tour du Pin
Tél. 04 74 97 05 79
Fax. 04 74 83 23 28
Courriel : secretariat@lesvallonsdelatour.fr
www.lesvallonsdelatour.fr

Allô Service Public 39 39

Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h30 à 18h
Coût d'une communication locale à partir d'un téléphone fixe

Attention : Allô Service Public fournit des informations générales et n'a pas accès aux dossiers personnels des usagers en cours d'instruction par les services administratifs.

Ex : carte grise, permis de conduire, élections, droit des ressortissants étrangers et nationalité, droit et associations, droit du travail, licenciement, trésor public, santé et sécurité sociale ...

Sous-préfecture

19 bis rue Joseph Savoyat
38110 La Tour du Pin
Tél. 04 74 83 29 99
Fax. 04 74 97 18 86
8h30 - 11h45 et 13h30 - 16h du lundi au vendredi
Pour les cartes grises sur rendez-vous uniquement

Centre des impôts-particuliers

48, rue Pierre Vincendon
38110 La Tour du Pin
Tél. 04 74 83 29 29
Fax. 04 74 97 65 37

Centre des Finances Publiques

Trésorerie de la Tour du Pin
48, Rue Pierre Vincendon
Tél. 04 74 97 09 57
Fax. 04 74 97 12 79

Pôle Emploi

Maison de l'Emploi
8, rue Pierre Vincendon
38110 La Tour du Pin
Du lundi au jeudi : 8h45-12h et 13h-15h30

◆ Horaires accueil physique

Le vendredi : 8h45-11h45
Du lundi au jeudi : 8h45-15h30

◆ Horaires d'accueil téléphonique

Le vendredi : 8h45-11h45
Tél. 04 74 97 21 83

Agence Postale Communale

Du lundi au samedi de 9h - 12h
A compter du 3 janvier 2011
Tél. 04 74 96 40 84

La Poste de la Tour du Pin

Boulevard Gambetta
N°Vert : 36 31
Ouvert du lundi au samedi
Tous les jours : 8h30-12h / 13h30-17h30
sauf jeudi 14h-17h30 et samedi 8h30-12h

Office du Tourisme

Maison des Dauphins - rue de Châbons
38350 La Tour du Pin
Tél. 04 74 97 14 87
Fax. 04 74 83 24 74
Courriel. tourisme@latourdupin.fr
Du mardi au samedi 10h-12h
Du mardi au vendredi 14h-17h

Association OSEZ

Chemin des Rhodes
38110 La Tour du Pin
Tél. 04 74 83 20 95
Fax. 04 74 83 20 99
Courriel. contact@osez.asso.fr
Site. Osez-asso.fr

Mission Locale Nord-Isère

Siège Social
8 rue Pierre Vincendon
38110 LA TOUR DU PIN
Tél. 04 74 83 56 56

CPAM

130, rue d'Italie BP 206
38351 La Tour du Pin
www.ameli.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h45

Assistante sociale La Tour du Pin

Sur rendez-vous au 04 74 83 28 86

Conciliateur de justice à la mairie de la Tour du Pin
Les 4 premiers mercredis, le matin uniquement et sur rendez-vous au 04 74 83 24 45

Les Associations de Dolomieu et leur Président(e)

A.C.C.A.	BLAISE	Jacques	04 74 88 01 60	Association de chasse
A.D.M.R.	DEPOUTOT	Claire	04 74 83 94 06	Permanences : lundi Mercredi 10h / 12h vendredi 13h30 / 15h30 Courriel : admrassociation@aol.com
AFPAC	ISSARTEL	Henry	04 74 83 90 27	Four à pain de la Chapite
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	GRABIT	Alain	04 74 88 08 59	
LES AMIS DE L'ORGUE	GUY	Bernard	04 74 88 03 93	
A.P.E.L. DE L'ECOLE DES FORGES	RODRIGUEZ	Samia	06 19 04 51 51	Association des parents de l'enseignement libre
ART DES ' CLUB	MOULIN	Lucien	04 74 83 94 18	Mercredi 16h-18h jeudi 14h-17h30 vendredi 14h-17h30
BALADE DOLOMOISE	VANTAJOUX	Jeannine	04 74 88 03 00	Marche le mardi. Pour adhérer : - Avoir 50 ans - Être à la retraite ou sans activité - Prendre une licence www.baladedolomoise.online.fr
B.C.F.D.	MAGOTTE	Anne-Sophie	04 74 88 01 38	Basket Club Faverges Dolomieu
	COTTAZ	Jacqueline	04 74 88 08 98	www.bcf.fr Courriel : contact@bcfd.fr
B.E.P. 38	MOULON	Gérard	06 83 02 65 57	Association de voitures anciennes
CHEVAUX ET PASSIONS	CHARVET	Anne-Marie	09 75 99 59 03	
CHORALE « A TOUT CHOEUR »	ZANONI	Marie-Claude	06 60 58 57 24	
CLASSE EN 8	ABERLIN	André	04 74 88 03 48	www.flickr.com/groups/dolan8
COMITE DES FETES	DESGEORGES	Louis	04 74 88 06 93	
COMITE DE JUMELAGE	GAGNIEU	Thomas	06 26 09 65 79	
COMITE PAROISSIAL	COTTAZ	Joseph	04 74 88 02 83	
CYNOLOGICA	GRIGNON	Daniel	06 72 79 03 74	Etude comportementale du chien
DESSIN ET PEINTURE	BORDERON	Annick	04 74 33 67 02	Atelier dessin et peinture :
DOLOMIEU BOXING	BUDILLON	Thomas	06 59 46 81 98	Boxe pieds poings, arts martiaux
DOLOMIEU DURABLE	LEGRAND	Anne	04 74 83 97 92	
DOLOMIT'S CLUB	BAUDET	Josette	04 74 88 05 04	Club des seniors
DOLOMUSICAL	BAINTON	Penny	06 20 11 29 71	Comédie musicale
DONNEURS DE SANG	LAURUOL	Michel	04 74 80 35 50	
ÉCOLE DE JUDO	COLIN	Isabelle	06 08 40 51 09	A partir de 4 ans mardi de 17h-20h30 sauf vacances scolaires Courriel : baboucolin@orange.fr
F.N.A.C.A.	GONNET	André	04 74 88 01 10	Fédération des anciens combattants
FOUR DU COUVERIER	MONTBEL	Frédéric	04 74 83 97 30	www.fourducouverier.online.fr
FOYER DES JEUNES	ROCHE	Mickaël	06 61 86 31 58	Théâtre - Gym
GROUPE HISTORIQUE	GARDIEN	Guy	04 74 88 05 68	
HANAE	COTTIER	Sonia	06 68 31 48 99	La santé au naturel, réflexologie ... asso.hanae@hotmail.fr

Les Associations de Dolomieu et leur Président(e)

LOISIRS ET CULTURE	REVOL	Danielle	04 74 88 04 23	
LOU PATOIS REVIN	GRABIT	Gérard	04 74 88 02 44	http://gegelepatoisant.alloforum.com
LE MICHOUUD REUNI	ARGOUD	Michel	04 74 88 02 49	
MOD'ELLE FRANCE	LANCHARD	Amélie	04 74 83 95 57	http://mod-elle-France.jimbo.com Courriel : mod-elle-France@hotmail.fr
MOTO CLUB LYROS	BOUCHARD	Florent	06 75 70 96 98	Balade en moto
O.G.E.C.	LE CHARTIER	Catherine	04 74 90 40 01	
SONO 1000 et NIUM	BUENERD	Quentin	06 82 57 88 73	Animation sonorisation http://sono1000etnium.free.fr
SOU DES ECOLES	GUIGNARD	Nathalie	09 53 62 52 26	http://soudolomieu.blog4ever.com mail : soudesecolesdolomieu@yahoo.fr
TENNIS CLUB	NATIN	Annie	04 74 96 09 14	
TERPSICHOR'DANCE	GIRAUD	Marie-France	06 22 93 31 23	Inscription à partir de 4/5 Courriel : terpsichordance@laposte.net http://terpsichordance.blog4ever.com
UNION CYCLISTE DOLOMOISE	DENICOLA	Catherine	04 74 83 90 07	Site : http://ucdolomoise.over-blog.com
USD UNION SPORTIVE	BORG	Alain	04 74 83 95 37 secrétaire Myriam Amann 04 74 88 07 00	A partir de 5 ans Entraînement tous les mercredis Courriel : usd.site@orange.fr www.usdolomoise.com
YOGA DOLOMOIS	PICAL	Liliane	04 74 88 00 53	Lundi de 8h30 à 10h mercredi de 20h à 21h30

Les Artisans de Dolomieu

(Si vous ne vous retrouvez pas dans la liste ci-après, veuillez nous en excuser et merci de vous faire connaître en mairie auprès de Caty pour la prochaine mise à jour)

TOUT POUR LA MAISON ET SON EXTERIEUR		
PAYSAGISTE		
Jean-Noël BUTTIN	Entretien parc et jardins	04 74 83 93 34
BV Espace Vert Jacques VIVIANT	Entretien, Plantation, Taille d'arbres et de haies	04 74 88 03 61
SARL Isère Paysage Gilles AUDARD	Plantation, élagage - Dallage, béton poreux, muret, VRD	06 61 97 05 37
CHAUFFAGE RAMONAGE CLIMATISATION		
AYAX Laurent	Dépannage chaudière - ramonage	04 74 83 96 63
Sté NEMEO Frédéric VELARD	Plomberie, chauffage, pompe à chaleur, NELLE énergie de chauffage	04 74 90 93 80 - 06 19 29 39 42
JPS Jean-Pierre BUSTOS	Chauffage climatisation plomberie sanitaire	04 74 97 61 74
CDW Instals Carlos CARVALHO	Chauffage, climatisation réversible, solaire, pompe à chaleur	04 74 88 02 95 - 06 22 82 33 77
Laurent CHEVREL - LC CLIMATISATION	Pompe à chaleur, climatisation, VMC, plomberie et sanitaire	04 27 54 92 54 - 06 23 86 63 43
CHATRON-COLLIET	Vente, installation chauffage	04 74 80 82 72 / 06 09 91 69 42
Pascal RONCHETTI	Dépannage, entretien chauffage, plomberie, chauffage	06 20 84 38 06
MENUISERIE - EBENISTERIE - CHARPENTE		
Christophe BEAUCHEMIN	Vitrierie, menuiserie bois, PVC, serrurerie volets roulants, parquets,	04 74 88 70 16
Marc CESARANI	Menuiserie industrielle	04 74 96 48 85
Jean-Claude ROJON	Menuiserie artisanale sur mesure	04 74 88 07 03 / 06 08 98 56 61
CD MEUBLES Denis CUZIN	Fabrication de meubles massifs, restauration de meubles anciens,	04 74 88 03 01 - 06 24 21 18 56
Jean-Claude CHANGARNIER	Charpente bois	04 74 88 09 44
RAVET Jacky	Tradi charpente	04 74 88 06 29
ELECTRICITE		
ASSYSSTECH Nicolas RIGNANESE	Électricité	04 74 88 70 19 / 06 13 33 61 05
Hugues PASE	Électricité générale	04 74 88 08 32
S.G ELEC Gérald PARENT-BERT	Électricité bâtiment et industrielle	04 74 18 06 72
Patrick GONZALEZ	Maintenance électricité et plomberie sanitaire	04 74 83 97 04
BSEL Electricité Bruno SAVEY	Electricité	04 74 83 92 45
CARRELAGE		
Henri PERENET	Carrelage, faïence, mosaïque, neuf et rénovation	04 74 88 02 22 / 06 08 98 58 58
BATIMENT & TRAVAUX PUBLIC		
SARL DP. BAT / D. PONCET	Maçonnerie, carrelage, rénovation, piscines	04 74 88 05 48
CHARVERON / Bernard TRILLAT	Travaux public - Entreprise	04 74 88 01 08
PLACOPLATRE ISOLATION & PEINTURE		
Norbert FAVIER	Pose Placoplatre	09 60 19 16 73
Jean-Luc GIRERD	Travaux d'isolation	04 74 88 09 37
Gilles LATELLA	Placoplatre faux-plafond, isolation, menuiserie	04 74 83 95 10
NATURABATI Manuel DEROLLEZ	Isolation par l'extérieur, rénovation du bâti ancien, ravalement de façade à la chaux, isolation naturel	09 62 14 73 20
William TEILLON	Faux plafond - placage	04 74 88 00 46
Jean-Claude BALLET	Peintre	04 74 88 09 46
René GAILLARDON	Peinture plâtrerie déco	04 74 88 01 36

AUTRES ARTISANS

SANTE		
GROS-BALTHAZARD Corinne	Prothèse dentaire	04 74 88 06 09 / 06 08 42 99 29
VOYANT		
Olivier JACQUIER	Voyance, cartomancie	04 74 83 96 69
TRANSPORT & TAXI		
TAXI / Patrick VOLO	Transport médical assis, colis urgent, aéroport, gare	04 74 83 90 28 / 06 07 09 35 08
AZ EXPRESS / Luc PISTONE	Tout transports, professionnels et particuliers	06 77 41 99 15
GARAGE		
Garage BALLET	Vente véhicule neuf et occasion	04 74 18 14 40
Sté FC AUTO MOTO Franck DEVAURAZ-CABANON	Réparation dépannage véhicules	04 74 80 18 68
TRAITEUR		
Stéphane RIVELON	« Aux menus du terroir » traiteur	09 75 82 51 73 / 06 09 58 20 51
Cuisine de l'Isle Maurice Huguette	Saveurs de l'océan Indien : repas individuels, fêtes, mariages, associations, baptême, galas ...	04 74 18 53 30 06 60 24 38 87
POTERIE		
Hélène LOYNET	Poterie de Bordenoud	04 74 83 94 20
BOIS & DERIVE		
MERMET et PELLIN	Scierie, bois et dérivés	04 74 88 00 76
PENSION ET ELEVAGE		
Nathalie PAOLI	Pension et élevage de chats www.pensionchats.fr	07 60 02 09 84
Rachel LABOUREUR	Elevage de bouledogue français-anglais-carlins	06 84 74 56 29
GITE RURAL		
Martin SCARBOTTE	Gîte rural à Bordenoud	04 74 83 90 81 - 06 84 60 39 24
STORES		
FERM'STOR Antoine RODRIGUES	Volets roulants, stores intérieur, extérieur, portes de garage, motorisation, location d'abri fête, parasols,	04 74 97 05 86 06 19 49 38 82
SERRURERIE		
Jérôme ORCEL	Serrurier ferronnerie	04 74 88 04 51
PISCINE		
Dauphiné piscine	Construction, entretien piscine	04 74 83 97 03
MULTISERVICES - PETITS TRAVAUX & BRICOLAGE		
BILLOUD Roger	Multiservices	04 74 83 90 84
Etienne COINSIN	Travaux bricolage	04 74 83 96 06
TAPISSERIE SELLERIE		
Henri JAUSSAUD	Tapiserie ameublement, sellerie, travail du cuir, literie....	06 65 43 95 89 - 04 74 83 90 07

AUTRES ARTISANS		
CABINET INGENIERIE		
Jean-Claude VERDET	Étude thermique	04 74 88 02 07
EXPERTISE		
IMMO TECH Jean-Paul REYNAUD	loi Carrez, diagnostic plomb, amiante, parasite, économie du bâtiment, coordination de chantier	04 74 88 05 33
BUREAU D'ETUDE		
Bernard LIDO	Bureau d'étude et sécurité	04 74 88 00 01 / 06 08 53 04 55
CONSULTANT GEOBIOLOGUE		
Hervé GIRARD	Consultant H.Q.E.	04 74 88 01 95
FORMATION PROTECTION SECOURISME		
Christophe HINDERSCHID	Formation secourisme	04 74 83 98 25 / 06 50 12 93 06
CABINET FB COURTAGE		
Courtier en Assurances & Conseil en gestion de patrimoine Fabrice BARLET	Assurance & Défisicalisation Site Web : www.fbcourtage.fr	06 20 81 92 59 Tél / Fax. 04 74 83 96 95
ORGANISATION D'EVENEMENT		
Romy DEFACHELLE - LOVE ECT	Mariages, baptêmes, soirées à thèmes ...	06 74 65 62 91 / 04 26 38 11 61
MUSICIEN		
Xavier CUISINIER	Animations musicales, concerts, cours de guitare	04 74 80 81 69 / 06 75 87 31 51
INFORMATIQUE		
Augusto CANARIO	Atelier informatique, vente, maintenance, alarme	04 74 83 93 16 / 06 75 24 66 85
DIAVICOM Cyrille FERRAND	Télégestion et vidéo surveillance, vte de matériel informatique,	09 54 87 19 26
ABC SERV'INFO Sébastien GUILLERMET-J. FRICK	Informatique, dépannage, maintenance	04 74 83 66 74
INOTEC Guillaume GARCIA	Informatique, éditeur de logiciel, société de service	04 74 90 34 61
INFOGRAPHISTE		
Myriam Bell	Design publicité communication, couverture	04 74 83 77 96
HI-FI VIDEO		
Jean-Jacques THOLLON	Dépannage TV	04 74 88 06 46
COUTURIERE		
Josette BILLOUD	Création, retouches, modifications, tissus cuirs	04 74 83 90 84
Jacqueline PULLIAT	Retouches à domicile	04 74 88 07 83
MAINTENANCE MACHINE OUTILS		
Stéphane CHOIZIT	Maintenance industrielle machine outils	09 71 27 89 81

Nos Commerçants

BOULANGERIE

Sandrine et Stéphane
9, place Déodat
Ouvert du lundi au samedi 6h30 à 14h
et de 15h30 à 20h
Dimanche 6h30 - 12h30
Fermé le mercredi
Tél. 04 74 97 28 23

EPICERIE PROXI

18, rue Elie Cartan
Ouvert du mardi au dimanche
7h30-12h30 et 15h30-19h30
Fermé le lundi et dimanche après-midi
Tél 04 74 90 37 93

DOLO 'PIZZA

2, Place Déodat Gratet
Bâtiment de la Devigne
Ouvert du mardi au dimanche
17h30-21h
Tél. 04 74 92 80 01

HOTEL RESTAURANT LA MATINIERE

3, place du Champ de Mars
Ouvert du lundi au dimanche 7h15-15h et 18h-minuit
Fermé le mercredi et dimanche soir (sauf jours fériés)
Tél. 04 74 88 05 76
Fax. 04 74 88 09 94

COIFFURE MIXTE

Color'Style
387, rue du Navan
Ouvert mardi et mercredi 9h-12h / 14h-18h
Jeudi 9h-12h / 14h30-19h
Vendredi 9h-18h non stop / samedi 8h-15h non stop
04 74 88 05 87

CARBURANT Roger NAVORET

310, route du Pré Veyret
Fioul - Superfioul - Gas-oil
Commerce : 04 74 83 02 51
Domicile : 04 74 88 02 87

CAFE DE LA PLACE

1, place Déodat Gratet
Ouvert du mardi au dimanche matin
7h-13h 14h30-20h
Fermé le dimanche après-midi et le lundi
Tél. 04 74 83 91 33

TABAC PRESSE - LOTO - CADEAUX

3, Place Déodat Gratet
Ouvert du mardi au vendredi 6h30-12h15 et 14h-19h
Samedi 7h-12h15 et 14h-19h
Dimanche 7h-12h
Tél. 04 74 88 04 90

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR

Emmanuel VARLOUD
1, place du Champ de Mars
Ouvert du mardi au dimanche (matin)
7h30-12h et 15h-19h30
Tél. 04 74 83 92 43

FLEURISTE

La Rose de Cristal
Ouvert du mardi au samedi 9h-12h et 15h30-19h
Dimanche 9h-12h30
Fermé le mercredi
1, rue du Navan
Tél/fax : 04 74 27 80 19

PHARMACIE

YNNA & MARMONIER
115, rue du Navan
Ouvert 6 / 7 jours
8h30-12h 14h30-19h
sauf samedi vacances scolaires
Tél. 04 74 88 01 80

ESTHETIQUE

CHABAUD Marie-Pierre
343, rue du Navan
Tél. 04 74 18 63 40